

L'Ina a été chargé par la loi du 20 juin 1992 de la conservation et de la communication des oeuvres et documents de radio-télévision dans le cadre du dépôt légal. Cette activité, conduite par l'Inathèque de France, est complémentaire des autres missions de l'Ina. Le dépôt légal de la radio-télévision ayant pour vocation essentielle de constituer un patrimoine national favorisant la recherche scientifique, l'Ina a créé les Prix de l'Inathèque de France.

Ces distinctions annuelles sont :

- le Prix d'encouragement,
- le Prix de la recherche

Le Prix d'encouragement, d'un montant de **2.000**

Euros distingue un mémoire produit dans le cadre d'un master de recherche, professionnel ou équivalent, ayant pour objet l'étude de la radio et/ou de la télévision, soutenu l'année civile de la remise du prix ou l'année précédente.

Le Prix de la recherche, d'un montant de **4.000**

Euros récompense un travail de recherche conduit à partir des sources de radio et/ou de télévision mises à disposition par l'Inathèque de France ou mené en liaison avec les milieux professionnels des médias. Il est ouvert à toute recherche aboutie (niveau doctorat ou recherche d'un chercheur confirmé ou d'un collectif) datant de trois ans au plus à compter du 15 juillet 2009.

Le jury est composé de représentants du monde universitaire et scientifique, de professionnels de la radio et de la télévision, de personnalités qualifiées et de représentants de l'Ina, dont son Président, qui assure également la présidence du jury.

La date limite de remise des travaux est fixée au 15 juillet 2009.

Deux exemplaires du travail, un résumé ainsi que le formulaire de participation sont à faire parvenir à :

Marie-Françoise BOUDET
Inathèque de France
INA
4, avenue de l'Europe
94366 BRY-SUR-MARNE Cedex
Tel : 01 49 83 30 11
mfboudet@ina.fr

Vous trouverez ci dessous le lien renvoyant au bulletin d'inscription et aux modalités d'inscription :

<http://www.ina.fr/archives-tele-radio/universitaires/prix-inatheque.html>